



PREPARER SON VOYAGE

Visas et conditions d'entrée au Togo

Pour entrer au Togo, vous devez être en possession d'un Passeport valide et d'un VISA (sauf si vous êtes ressortissant d'un pays de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'ouest). Pour un séjour solidaire, il vous suffit d'obtenir un visa touristique (à entrées multiples si vous souhaitez voyager dans d'autres pays africains, sinon entrée unique suffit). Vérifier la date de fin de validité, les compagnies aériennes demandent souvent qu'il soit **valable 4 mois après le retour**.

Pour obtenir le visa, il existe **deux possibilités** :

Il est possible de demander le visa au **Consulat du Togo de votre pays**. Il sera ensuite valable toute la durée de votre séjour. Attention, la demande de visa pouvant prendre du temps, n'hésitez pas à le commander bien à l'avance. Voici quelques sites internet utiles :

Ambassade du Togo en
France

<https://www.ambassade-togo.org>

Ambassade du Togo en
Belgique

<https://www.ambatogobruelles.be>

Consulat du Togo en
Suisse

<http://www.ambassade-togo.ch>

Ambassade du
Togo au **Canada**

<http://www.ambassade-togo.ca>

Il est également possible de demander le Visa directement à l'**aéroport de Lomé**, en vous présentant à la douane avec les documents nécessaires. Cela peut vous revenir moins cher que dans votre pays d'origine.

Pour faire votre visa à l'aéroport de Lomé vous devez être en possession des documents suivants :

- La photocopie de votre billet d'avion aller-retour
- 20 euros
- 2 photos d'identité
- La lettre d'invitation de l'association
- Les coordonnées de l'association (dans la lettre d'invitation)

Ce visa (obtenu à l'aéroport) est temporaire et doit être renouvelé dans la semaine en vous rendant au service des titres de transport avec 500 FCFA, 2 photos d'identité (si on ne vous les a pas demandés à l'aéroport) et les coordonnées de l'association (dans la lettre d'invitation). L'association vous aidera dans ces démarches.

Ensuite, au bout de 1 mois, vous devrez retourner au service des titres de transport pour renouveler à nouveau votre visa de 1, 2 ou 3 mois (maximum autorisé) avec 10 000 FCFA (par mois) + 500FCFA de frais dossier, 2 photos d'identité et les coordonnées de l'association.

Carnet de vaccination

Nous conseillons à tous nos bénévoles de consulter leur médecin traitant avant leur départ afin de vérifier leur état de santé et que leur carnet de vaccination soit bien à jour. Nous recommandons à nos bénévoles de faire toutes les vaccinations conseillées et obligatoires avant leur départ.

- Vaccin obligatoire : la fièvre jaune
- Vaccin fortement conseillé : typhoïde/hépatite A et B
- Vaccins que les médecins peuvent vous recommander : choléra, méningites et rage
- Vérifier également que votre vaccin contre le tétanos soit en ordre.

Attention, veuillez avoir votre carnet de vaccination à portée de main à l'aéroport car il est fréquent qu'on vous le demande pour vérification.

Traitement antipaludique

Il existe différents traitements avec des effets secondaires différents. Renseignez-vous auprès de votre médecin. Voici les deux traitements les plus prescrits :

- La Malarone ou son générique ; à prendre une fois par jour et une semaine après le retour.
- La Doxycycline, moins cher mais avec plus d'effets secondaires pour certaines personnes ; à prendre tous les jours et quatre semaines après le retour.

Assurance voyage

Il est important d'être couvert par une assurance quand on voyage en Afrique. Certaines cartes bleues VISA permettent de bénéficier d'un remboursement des soins médicaux, en cas d'une éventuelle maladie ou accident, pendant ou au retour de votre séjour. Nous invitons nos bénévoles à se renseigner auprès de leur banque à ce sujet.

Si ce n'est pas le cas, nous suggérons à nos bénévoles de souscrire à une assurance voyage complémentaire auprès d'une compagnie d'assurance reconnue.

Veillez à donner le plus d'informations possible à votre assureur : constat de police en cas de vol, rapport médical (docteur, hôpital...) si vous êtes malade. Les compagnies d'assurances sont vraiment très méfiantes face aux réclamations des voyageurs, il faut s'assurer d'avoir les reçus. Certaines agences de voyages pour les étudiants proposent des assurances intéressantes. Il est bon de se renseigner.

Munissez-vous d'une copie du contrat d'assurance, des coordonnées de l'organisme, ainsi que de votre numéro d'abonné pour l'enregistrement à votre consulat une fois arrivé sur le sol Togolais.

Le voyage et les compagnies aériennes

Plusieurs compagnies aériennes proposent des billets pour Lomé : Air France, Brussels Airlines, Point Afrique, Royal Air Maroc, Air Portugal, etc.

La compagnie Air France propose un vol direct Roissy Charles de Gaulle - Lomé, en 6 heures à peu près. Avec d'autres compagnies comme Royal air Maroc, Air Burkina, Brussels Airlines ou Air Portugal, il est possible d'avoir des billets moins chers, encore faut-il réserver ses places au moins 5 à 6 mois à l'avance. Cependant, vous aurez une escale à faire si ce n'est deux. Attention de vérifier également que vos bagages en soute soient bien compris dans le prix.

Accueil sur place

L'association JEMAV se charge d'accueillir tous les bénévoles étrangers à l'aéroport (à n'importe quelle heure du jour comme de la nuit) et de les conduire au lieu d'hébergement.

Afin de bien organiser l'accueil des bénévoles, vous serez invité à communiquer vos dates, heures d'arrivée et les références des vols à l'avance. JEMAV se charge de vous accompagner durant toutes vos démarches administratives et financières, pour vous assurer le meilleur séjour possible.

Monnaie locale et services bancaires

La monnaie locale est le Franc CFA. Soit : 1 € = 655,957 FCFA

Pour avoir du liquide sur place, deux possibilités s'offrent à vous. Vous pouvez apporter des Euros et les convertir en Francs CFA (sans frais) à une banque togolaise dès votre arrivée. Il est également possible de retirer des Francs CFA avec votre carte Visa ou Master Card (des frais de retrait sont possibles selon votre banque).

Téléphone et internet

Emportez avec vous votre téléphone portable (débloqué). Sur place, vous pourrez acheter une carte SIM togolaise (Togocel ou Moov) et la recharger ensuite avec du crédit d'appel ou internet. Le crédit s'achète par forfait un peu partout.

À Lomé, le réseau Togocel est privilégié. À Amoussoukopé et à la campagne, le réseau Moov est conseillé car il possède une meilleure couverture.

Préparer sa trousse à pharmacie

- Antidouleurs
- Anti-inflammatoires
- Anti-diarrhéiques
- Anti-nausées et anti-vomitifs
- Laxatifs
- Antibiotiques

NB : Lors de votre visite chez le médecin, faites-vous prescrire les médicaments qui vous seront utiles.

Les éléments suivants seront également utiles :

- Antiseptique en spray
- Compresses
- Sparadraps
- Pansements préparés
- Collyres pour les yeux
- Crème solaire
- Crème après-solaire
- Répulsif antimoustiques
- Gel hydroalcoolique
- Liquide physiologique
- Crème cicatrisante
- Crème pour les piqûres
- Crème pour les brûlures
- Crème pour les traumatismes
- Bâtonnets Ouatés

Préparer sa valise

Les vêtements :

- T-shirts (débardeurs et manches courtes)
- Pantalons amples et légers
- Shorts (attention aux shorts trop courts qui peuvent être mal perçus par certaines populations)
- Jupe et robe pour sortir
- Veste et pull pour certains soirs
- K-Way pour la pluie
- Chaussures : tongs, claquettes, sandales et une paire de baskets pour sortir ou marcher
- Manches longues resserrées au bout pour le soir, pareil pour les pantalons
- Lunettes de soleil
- Casquette/chapeau

Literie :

Prévoyez une moustiquaire pour 1 ou 2 places. Préférez les moustiquaires imprégnées qui protègent mieux (il est possible de les imprégner soi-même). Il est conseillé d'emporter avec vous de la ficelle pour accrocher votre moustiquaire.

Petit rappel : les moustiques du paludisme sortent au coucher du soleil, c'est donc à ce moment-là qu'il faut baisser votre moustiquaire et mettre de l'antimoustique.

Vous dormirez sur des petits matelas de sols (fournis par l'association), munissez-vous d'une housse de lit et de draps, ou d'un sac à viande. Vous pouvez également amener un matelas de camping et/ou un coussin pour plus de confort.

Affaires de toilette :

- Serviette de bain
- Gant de toilette
- Gel douche et shampoing
- Hygiène féminine

Affaires personnelles :

- Lessive à la main (il y a de la lessive en poudre de disponible sur place).
- Lampe frontale
- Tasse de camping (pour la douche au seau)
- Sac à dos
- Miroir de voyage
- Lunettes de vue de rechange
- De la musique, votre PC ou tablette
- Mini-kit de couture
- Chargeurs appareils électroniques
- Multiprise

Si vous avez encore de la place, vous pouvez apporter quelques gourmandises françaises, belges ou suisses à partager avec les bénévoles déjà présents sur place, ils apprécieront ce geste !

Si vous avez de la place excédentaire dans vos bagages, vous pouvez apporter du matériel pour nous aider dans les diverses missions. Voici quelques exemples :

- Fournitures scolaires (cahiers, stylos, crayons...)
- Préservatifs pour la sensibilisation sur le VIH/SIDA
- Vêtements pour enfants
- Anciens téléphones portables
- Articles de sport (ballons, maillots...)
- Produits pharmaceutiques (antiseptiques, pansements...)
- Matériels informatiques (anciens ordinateurs portables, CD-ROM, Clés USB...)
- Prospectus de sensibilisation sur le VIH/SIDA
- Films pour la sensibilisation sur le VIH/SIDA

Contactez l'association pour savoir précisément quel matériel serait adéquat.

Informations diverses

Exigez une lettre ou un papier de mission et/ou la carte de membre de l'association à celui qui vous accueille pour ne pas vous faire avoir (certaines personnes pourraient se faire passer pour des membres de JEMAV).

Ne rien payer à qui que ce soit à l'aéroport sans avertir celui qui vous accueille.

Au cas où, par erreur, personne ne vient vous accueillir : contacter Émile Kossi TSOWOU au : +228 91 91 92 81.

Emportez une photocopie de votre carte d'identité, de votre passeport et tous documents importants afin d'éviter de transporter les originaux sur vous durant le séjour. Nous vous invitons également à stocker une copie numérique de vos documents en ligne sur un cloud ou sur votre boîte email.

Nous vous invitons à prévenir vos familles des différents lieux où vous pouvez vous trouver et à leur communiquer les coordonnées de l'association. Une fois sur place, l'association doit toujours être au courant des endroits que vous visitez.